



## ALLÉE DES CRÉATEURS 2017 APPEL DE DOSSIERS

Vous êtes un artiste ou un artisan et souhaitez prendre part à l'expo-vente de ***l'Allée des créateurs*** de Val-David ? Soumettez-nous votre dossier **avant le 11 avril 2017**.

Cette année, l'Allée des créateurs sera ouverte du 29 mai au 9 octobre. La première fin de semaine annoncée au public est donc celle du 3 et 4 juin.

### **ADMISSIBILITÉ**

Tous les artistes et les artisans sont invités à présenter un dossier. Toutefois, les emplacements disponibles seront attribués en priorité aux résidents de Val-David qui satisfont les critères de sélection.

L'artiste ou l'artisan doit être le concepteur et le producteur des produits qu'il présente.

Le produit peut répondre à une ou plusieurs fonctions :

- utilitaire
- décoratif
- d'expression artistique

### **Produits exclus**

- enfilage de bijoux (\*voir note spéciale)
- ensemble tout préparé (kits)
- moulage commercial ou industriel
- chandelles
- faux vitraux
- savon
- scrapbooking
- produits alimentaires
- vêtements usagés

*Aucune pièce usagée (vêtement ou autre) ne peut être exposée prétextant à du recyclage.*

### **CRITÈRES DE SÉLECTION**

- 50 % qualité générale de fabrication
- 25 % créativité et originalité du produit
- 25 % produit innovant ou qui respecte une tradition de confection

**\*NOTE SPÉCIALE CONCERNANT LA JOAILLERIE****Objets exclus :**

- Composantes manufacturées et enfilage ou assemblage simple;
- objets composés en majorité ou en totalité de pièces manufacturées utilisées telles quelles, assemblées simplement sur un support manufacturé, avec un fermoir ou autres mécanismes et éléments également de fabrication industrielle.

**Objets acceptables :**

- Bijoux réalisés par enfilage ou assemblage sur lesquels une intervention sur la matière a été faite (ex. : collier de perles de céramique ou de verre fabriquées par l'artisan). Les bijoux doivent comporter une proportion majoritaire d'intervention sur le matériau par rapport aux pièces manufacturées ou utilisées sans transformation.

**Notes sur les éléments manufacturés :**

- L'utilisation des apprêts (fermoirs, tiges, papillons, etc.) est tolérée pourvu qu'ils constituent une proportion minoritaire de la pièce réalisée par l'artisan ;
- L'utilisation de bijoux ou d'éléments décoratifs manufacturés n'est tolérée que pour un montage faisant état d'un travail remarquable de composition originale ;
- Les chaînes manufacturées ne sont tolérées que si elles accompagnent un bijou créé par l'artisan.

**RÉPARTITION DES EMPLACEMENTS DISPONIBLES**

Les emplacements seront attribués par tirage au sort (l'organisation prendra en considération les besoins techniques des exposants). De plus, le comité de sélection se réserve le droit d'accepter ou de refuser une candidature pour des motifs de diversité et d'équilibre quant à l'offre des produits.

**CONDITIONS DU CONTRAT**

- Choix minimum d'un (1) bloc de sept (7) semaines (les semaines débutent le lundi et finissent le dimanche)
- L'artisan **doit** être présent les samedis et dimanches. Après deux absences, le permis pourrait être retiré ou offert à un autre exposant.

**COÛT**

	<b><u>Bloc 7 semaines</u></b> 1) 29 mai au 16 juillet 2) 17 juillet au 4 sept.	<b>3 fins de semaine de septembre</b> 9-10 sept. 16-17 sept. 23-24 sept	<b>Journées de la culture et reprises de jours de pluie.</b> 29-30 sept. et 1 <sup>er</sup> Oct. 7-8-9 Oct.	<b>Dépôt pour équipement (remboursable)</b> <b>Chèque à part</b>
<b>Résidents de Val-David</b>	238.18 \$ + tx/bloc (275\$)	36.53\$ + tx (42\$)/fds	Gratuit	50\$
<b>Non-résidents</b>	260.93 \$ + tx/bloc (300\$)	40.01\$ + tx (46\$)/fds	Gratuit	50\$

N. B. La Municipalité offre la possibilité de reprendre des jours de pluie uniquement les 29 et 30 septembre, ainsi que le 1, 7, 8 et 9 octobre. Un maximum de 6 jours gratuits est alloué à la reprise de jours de pluie de fins de semaine seulement. Les réservations se feront au cours du mois de septembre auprès de la responsable.

**DOCUMENTS À JOINDRE À LA DEMANDE**

- Curriculum vitae (démarche artistique, expérience, formation et perfectionnement).
- Brève description des produits, des techniques de fabrication et des matériaux utilisés.
- Cinq (5) photos couleur (gros plans) représentatives d'une récente production (2015 +)
- La fiche d'inscription dûment complétée.
- **Deux paiements :**
  - 1- paiement de location (Chèque, débit ou comptant)
  - 2- dépôt de 50\$ (chèque seulement).

\*Chèque libellé à Municipalité du Village Val-David et daté au plus tard du 15 mai 2017.

**DATE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS**

Les dossiers doivent être reçus à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 11 avril 2017**  
(par courriel, en personne ou par la poste)

Daphnée Cyr  
[culture@valdavid.com](mailto:culture@valdavid.com)

**Par la poste :** Municipalité du Village de Val-David  
Allée des créateurs - Service Loisirs et Culture  
2579 rue de l'Église  
Val-David QC J0T 2N0

**En personne :** 2490, rue de l'Église (Église porte du côté). Il y a un passe-lettres si le bureau est fermé.

Information : 819 324-5680, poste 7

Nous contacterons les artisans retenus au cours de la semaine du 17 avril 2017

*NB : Dans ce document, l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.*



## FICHE D'INSCRIPTION ALLÉE DES CRÉATEURS 2017

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Besoins spécifiques d'emplacement : \_\_\_\_\_

DATE	COÛT (TAXES INCLUSES)		COCHEZ VOTRE CHOIX	TOTAL
	Résident	Non-résident		
29 mai au 16 juillet	275 \$	300 \$		\$
17 juillet au 4 sept.	275 \$	300 \$		\$
9 - 10 septembre	42 \$	46 \$		\$
16 - 17 septembre	42 \$	46 \$		\$
23 – 24 septembre	42 \$	46 \$		\$
29-30 sept. et 1 <sup>er</sup> oct. <i>Journées de la Culture</i>	Gratuit reprises jours de pluie	Gratuit reprises jours de pluie	Réservations en septembre	Gratuit
7-8-9 oct. <i>Action de grâce</i>	Gratuit reprises jours de pluie	Gratuit reprises jours de pluie	Réservations en septembre	Gratuit
TOTAL LOCATION	(Chèque, débit ou comptant)		TOTAL LOCATION	
Dépôt (remboursable)	CHÈQUE # _____		50,00 \$	REÇU <input type="radio"/>

**\*Reprise de jours de pluie de fin de semaine seulement**